

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 11 octobre 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 11 octobre 2011, à 19 h 30, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents madame la conseillère Christiane Marcoux, ainsi que messieurs les conseillers Yvan Berthelot, Justin Bessette, Robert Cantin, Jean Fontaine, Gaétan Gagnon, Alain Laplante, Philippe Lasnier et Stéphane Legrand siégeant sous la présidence de monsieur Gilles Dolbec, maire, le tout

11 octobre 2011

formant quorum selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, (L.R.Q. c.C-19).

Monsieur le conseiller Alain Paradis, est absent.
Monsieur le conseiller Germain Poissant, est absent.
Monsieur le conseiller Marco Savard, est absent.

Monsieur Daniel Desroches, directeur général, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 19 h 53

ORDRE DU JOUR

No 2011-10-0569

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et préadressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 7 octobre 2011 et signifié dans les délais prescrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

RESSOURCES HUMAINES

No 2011-10-0570

Embauche du directeur du Service des finances

CONSIDÉRANT que le poste de directeur au Service des finances est vacant et qu'il y a lieu de le combler ;

CONSIDÉRANT qu'un processus de sélection a été effectué et que le candidat retenu a rencontré les exigences du poste ;

11 octobre 2011

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux

D'autoriser l'embauche de monsieur Raymond LeBlanc au poste de directeur du Service des finances et ce, à compter du 17 octobre 2011.

Que les conditions de travail de Monsieur LeBlanc soient celles édictées au « Protocole des conditions de travail des employés cadres – directeurs ».

Que Monsieur Leblanc soit soumis à une période de probation de douze (12) mois calendrier et, si cette dernière est concluante, il sera confirmé au poste de directeur du Service des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

RÈGLEMENTS

No 2011-10-0571

Adoption du règlement n° 1038

CONSIDÉRANT qu'une copie du projet de règlement n° 1038 a été remise aux membres du Conseil municipal dans les délais prescrits par la Loi ;

CONSIDÉRANT que monsieur le maire a procédé aux mentions requises par l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* ;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot

Que les membres du Conseil municipal déclarent avoir lu le règlement n° 1038 et renoncent à sa lecture.

Que le Conseil municipal procède à l'adoption du règlement portant le n° 1038 et intitulé « Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels en vue de la réalisation de travaux de réaménagement des entrées sud et nord du centre-ville de la municipalité, décrétant une dépense n'excédant pas 601 000 \$ et un emprunt à cette fin », tel que soumis.

Messieurs les conseillers Gaétan Gagnon et Justin Bessette votent contre cette proposition.

ADOPTÉE

- - - -

11 octobre 2011

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions.

Aucune question n'est posée au Conseil municipal.

- - - -

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil municipal sont invités à prendre la parole à tour de rôle et leurs interventions portent principalement sur les sujets suivants :

- Le projet de réaménagement et de revitalisation du centre-ville et la nécessité, pour la Ville, de tout mettre en œuvre afin d'atténuer les impacts négatifs de ces travaux sur les commerçants et résidents du secteur affecté.
- La participation du conseiller Yvan Berthelot à une réunion du Caucus des cités régionales de l'Union des Municipalités du Québec.

- - - -

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2011-10-0572

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance se lève à 20 h 00

Maire

Greffier